



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

[retour](#)

Question écrite n° 85906

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dispositifs d'accueil prévus pour les étudiants étrangers. Le rapport parlementaire au Premier ministre du 21 juillet 2015, relatif au retour en France des Français de l'étranger, souligne le manque de soutien apporté aux étudiants français souhaitant étudier en France, et dont les familles sont établies hors de France. Ces étudiants sont souvent démunis face aux démarches à réaliser et n'ont pas toujours de proches en France pour les épauler. Pour lever ces difficultés, le rapport propose d'ouvrir les dispositifs d'accueil prévus pour les étudiants étrangers aux étudiants français dont les familles sont établies hors de France. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85906

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2015](#), page 5695

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)